Philippe a tué en 2009 son cambrioleur (Saïd) qui était un de ses anciens élèves, il revient sur les faits : “On pensait qu’on allait mourir”

21/05/2021 à 21h43



Philippe interview

Alors qu’un homme s’était introduit chez lui, armé d’un pistolet, Philippe a tué son agresseur en se défendant. Il a été mis en examen pour homicide volontaire et a découvert que son bourreau était un de ses étudiants. Philippe se livre à Olivier Delacroix au sujet de son agression et du traumatisme subi.

TÉMOIGNAGE

Un soir d’octobre 2009, un homme s’est introduit, armé d’un pistolet, chez Philippe, un professeur de sociologie. Il a ordonné à Philippe, sa femme et son fils de s’allonger par terre et les a aspergés d’essence, les menaçant de les brûler. Philippe est finalement parvenu à maîtriser l’agresseur, mais comprimant sa cage thoracique pour le maintenir, il l’a tué. Mis en examen pour homicide volontaire, Philippe a découvert que l’agresseur était un de ses étudiants. Il raconte à Olivier Delacroix les mois **difficiles suivant l’agression**

avant que la justice ne prononce un non-lieu.

Source Europe1

22/10/2009

Juvignac. L'agresseur tué par le professeur était un ancien élève

En parvenant à maîtriser son agresseur, qui trouvera la mort dans la bagarre, un **professeur âgé de 44 ans, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry de Montpellier**, a certainement permis d'éviter un véritable carnage familial. Lundi soir vers 23heures, un jeune homme cagoulé, ganté, armé fait irruption dans la maison du professeur où il vit avec sa femme et son enfant de 13 ans, dans le quartier résidentiel De Fontcaude à **Juvignac (Hérault)**. **L'agresseur, dont on saura plus tard qu'il s'agit de Saïd, 26 ans,** oblige les occupants du pavillon à s'allonger au sol, les asperge d'essence et menace de les faire brûler. C'est alors que l'enseignant se jette sur l'homme pour le désarmer. Dans la bagarre le professeur prend le dessus et c'est l'agresseur qui finit par succomber. « S'il n'intervient pas comme il l'a fait, c'est toute la famille qui est tuée dans des conditions atroces.

Ce jeune homme est arrivé avec une arme, des menottes, de la cordelette, et trois litres d'essence. Ce n'était pas un simple cambriolage. Il n'était pas venu ici par hasard » explique Me Jean Robert Phung l'avocat du professeur. En effet on découvrira rapidement que **l'agresseur, par ailleurs trois fois condamné pour violences, pourrait être un de ses anciens étudiants.** Il ne s'agirait donc pas d'une tentative de cambriolage, notamment en raison des matériels utilisés par le braqueur (**menottes, essence…**) mais peut-être bien d'une vengeance. Pourtant, lorsque les enquêteurs ont retiré la **cagoule** de l'agresseur, le maître de conférence n'a l'a pas reconnu. **Mais il semble bien que ce jeune homme ait été l'un de ses étudiants de sociologie en 2008.**

« C’est une piste que nous vérifions actuellement. Il était effectivement inscrit comme étudiant de sociologie. Le professeur se souvient d’un étudiant qui était venu le voir dans son bureau pour qu’il lui remonte une note afin de ne pas être éliminé. Il avait refusé mais il ne fait pas la relation avec l’agresseur », indique Georges Gutierrez, le vice-procureur de la république de Montpellier.

Légitime défense

Les premières constatations médico-légales ont démontré que le jeune homme n’était pas mort étranglé comme on avait pu le penser mais d’un arrêt cardiaque alors que le professeur le maintenait au sol en lui appliquant une forte pression sur le thorax. L’enseignant a été mis en examen pour homicide volontaire, placé sous contrôle judiciaire et remis en liberté. L’hypothèse de la légitime défense est privilégiée.

Source La dépêche.fr